

Département de l'économie et de la formation Service de l'agriculture Office de la vigne et du vin

Departement für Volkswirtschaft und Bildung Dienststelle für Landwirtschaft Amt für Rebbau und Wein



Date

Châteauneuf, le 18 août 2025

Protocole pied de cuve (PDC)

- Récolter des raisins sains et à maturité 4 à 5 jours avant le début de la vendange
- 1 à 3 % de la cuve (minimum 30 l)
- Sulfiter à 20 mg/l
- Ne pas débourber et inerter
- Apport de 10 g/hl de nutriments dès le début de la fermentation
- Maintenir à une température de 25° (température ambiante)
- Lorsqu'une activité est observée, aérer une fois par jour le PDC
- Contrôler la densité 2 fois/jour
- Incorporer idéalement le PDC à une densité comprise entre 60 et 30 Oe (chute de -10 à 15 unités/jour)
- Contrôler par comptage la population levurienne
- Déguster le PDC avant incorporation et dans les situations à risque, détecter les Brettanomyces
- Eviter les écarts de température importants entre le PDC et la cuve à ensemencer

Nous demeurons à disposition pour tout complément d'information.

Antoine Boilley

Responsable du secteur vin antoine.boilley@admin.vs.ch

Tel: 027 606 76 47